

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr ROUX Didier, Maire

Présents: Didier ROUX — André TREMEAUD – Paul SAGE - Patrice MAILLY- Valérie LACROIX – Serge BERTILLOT – Jean-Marie JOBARD – Hubert FENEON – Marie Pascale ALLOIN – Vincent AUPECLE – Jean-Marc DURY – Laurent LACROUTE.

Procuration : Anne-Marie LAVEDER à Patrice MAILLY
Absents : Valérie PILLOUX – Vincent FENEON

Secrétaire de séance: Valérie LACROIX.

Date de convocation 10 Décembre 2009

-Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 Novembre 2009, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

- 1° -Renouvellement convention ATESAT (assistance technique de la D.D.E.) au 1^{ER} janvier 2010 pour trois années et pour un montant annuel de 202,02 €. (13 voix pour).
- 2° - Ramener le montant des charges mensuelles de Mr Bruno RAQUIN à 20 € du 1^{ER} Janvier 2010 au 31 mars 2010, terme du contrat de location (13 voix pour).
- 3° - Approbation de la convention de mise à disposition à la Communauté de Communes du canton de Charolles des biens meubles et immeubles de la micro-crèche sis au bourg de St Julien de Civry à compter du 1^{er} janvier 2010 (13 voix pour).
- 4° - Approbation pour le transfert des personnels communaux exerçant leur fonction à la micro crèche dans le cadre de leur compétence « Petite Enfance » à compter du 1^{er} janvier 2010. (13 voix pour).
- 5° - Accord pour la convention d'objectifs et de financement du « contrat enfance et jeunesse avec la CAF » pour la période du 19 octobre 2009 au 31 décembre 2009 (13 voix pour).
- 6° - Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics communaux pour tous les handicapés. (13 voix pour).
- 7° - Adopte les nouveaux horaires d'éclairage public du bourg :

Lundi – mardi – mercredi et jeudi : arrêt à 0 H 15

Vendredi : arrêt à 1 H

Samedi : arrêt à 2 H 30

Dimanche : arrêt à 1 H

Rallumage tous les jours à 6 heures.

En cas d'activités loisirs dans le bourg, ces horaires peuvent être modifiés.

Cette modification de l'éclairage public est faite dans un but d'économie d'énergie et économie financière (13 voix pour).

Questions diverses :

Le Conseil prend connaissance de la demande de Mr Alain MEUNIER de « Civry » sollicitant l'acquisition d'une parcelle de terrain communal bordant sa propriété. Un accord de principe est donné. La décision définitive sera prise à la réunion de janvier 2010.

Le Conseil prend connaissance d'un courrier du personnel surveillant à la cantine : Il est demandé de fournir une couchette et une trousse de secours pour faire face à la situation d'un enfant malade ou blessé, en attendant l'arrivée des parents.

Les vœux du maire sont fixés le dimanche 10 janvier à la salle paroissiale, à partir de 11 H 30. Les bébés de l'année et les nouveaux habitants seront présentés à cette occasion. Un apéritif avec brioches suivra.

Prochaine réunion du Conseil : jeudi 21 janvier 2010.